



Rapport annuel 2011

Congrès national
Intégration – Inclusion



SGB-FSS
Fédération Suisse
des Sourds



«Un de mes vœux les plus chers est le lancement d'un programme qui promeut l'éducation et la formation de tous les sourds et malentendants tout au long de la vie»

Roland Hermann, président (sourd)

Avant-propos du président

La ratification de la convention de l'ONU relative aux droits des personnes en situation de handicap est une condition essentielle pour atteindre la parité des chances pour les sourds et malentendants; son application leur garantit, en effet, l'accès à tous les niveaux de l'éducation et de la formation, à condition de pouvoir bénéficier, idéalement, d'une éducation bilingue précoce.

L'exercice examiné a été très riche en événements et en idées, dont certaines ont été exprimées dans le cadre des nombreuses manifesta-

tions auxquelles nous avons participé ou que nous avons organisées. D'autres sont le résultat positif de débats et de controverses qui ont été soulevés tant au sein de la SGB-FSS qu'à l'extérieur.

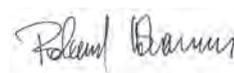
Le Congrès de la Fédération mondiale des sourds (FMS) à Durban, en Afrique du Sud, a constitué sans nul doute l'un des événements les plus importants de l'année. Les travaux étaient focalisés sur le thème des droits de l'homme et sur la revendication de la parité des droits pour les sourds et l'élimination des discriminations, quelles qu'elles soient. Mais pour mener à bien cette mission, il est d'abord nécessaire que la convention de l'ONU sur les droits des personnes en situation de handicap soit ratifiée. C'est donc dans ce but et avec une énergie redoublée que nous nous sommes battus pour que la Suisse ratifie ce document. Nous avons ainsi profité de l'occasion offerte par le congrès pour approfondir nos relations avec le Comité exécutif de la FMS. J'ai également saisi cette opportunité pour proposer aux directeurs des associations de sourds allemande et autrichienne d'établir une collaboration plus étroite entre nos trois pays alpins. Nous avons par conséquent fondé une «alliance d'Europe centrale», dont l'objectif est de bâtir ses propres canaux de communication et de créer des synergies entre nos projets. En outre, nous entendons devenir l'interlocuteur incontournable des instances de l'Union Européenne, notamment pour les questions d'ordre sociopolitique et éducationnel.

Notre congrès, qui s'est déroulé fin septembre à Montreux, a porté entièrement sur le sujet de l'éducation et de la formation tant scolaire que professionnelle, ce qui nous a permis d'analyser la situation en Suisse, laquelle s'est malheureusement avérée insuffisante. Partant de la définition et l'analyse des termes «intégration» et «inclu-

sion», nous avons débattu des modèles et des méthodes en mesure de garantir l'accès aux enfants et jeunes sourds et malentendants à une éducation scolaire qui soit en tout point équivalente à celle destinée aux enfants du même âge, et à toutes les personnes atteintes de surdité d'avoir accès à tous les niveaux de formation et d'éducation, la condition préalable idéale étant une éducation bilingue précoce. Une éducation bilingue signifie apprendre et utiliser deux langues: la langue des signes et la langue parlée, tant sous sa forme orale qu'écrite. Ces deux langues se complètent et permettent de manière optimale d'acquérir des connaissances tout au long de la vie.

Durant l'exercice 2011, la SGB-FSS s'est soumise à un audit externe; l'une des premières conséquences de cette décision a été le départ, à notre grand regret, de M. Andreas Janner, membre de la direction. Néanmoins, nous sommes persuadés que la restructuration prévue donnera davantage d'envergure à la SGB-FSS.

En mon nom et au nom du Comité directeur, j'exprime notre reconnaissance sincère à tous ceux et celles qui nous ont fourni leur aide et leur soutien précieux, en particulier les organisations partenaires, les associations de sourds et toutes les associations d'entraide et spécialisées. Pour terminer, je tiens à remercier du fond du cœur tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices de la SGB-FSS pour leur engagement zélé et leur collaboration généreuse.



Roland Hermann
Président SGB-FSS



Rétrospective et définition des objectifs

La mise en œuvre des lignes directrices stratégiques de 2008-2012 s'est poursuivie durant l'exercice écoulé. Durant la dernière année de son mandat, le Comité directeur de la SGB-FSS a examiné l'efficacité de sa communication stratégique ainsi que sa structure organisationnelle.

Directives stratégiques. Conformément à ses statuts, la SGB-FSS revendique la parité des droits pour les sourds et les malentendants; en effet, l'accès illimité à la formation et à l'information de toute personne sourde ou malentendante de Suisse étant à ses yeux un droit humain fondamental, elle en a fait son cheval de bataille et un thème central des lignes directrices stratégiques de 2008–2012. La diffusion et la reconnaissance de la langue des signes comme langue naturelle des sourds et des malentendants a donc représenté, ces dernières années, l'une des priorités de la SGB-FSS qu'elle a promue au moyen de nombreuses activités, propositions de formation et prises de position publiques. C'est dans ce même ordre d'idées que se sont inscrites ses quatre revendications formulées pour l'établissement d'une égalité des chances tant sur le plan de la formation que des opportunités professionnelles. Dans ce but, la SGB-FSS a décidé en 2011 d'engager tous ses efforts sur tous les plans afin d'encourager le bilinguisme – à savoir la langue des signes et la langue parlée et écrite – dès le plus jeune âge.

Une année de réflexion. Durant la dernière année de son mandat, le Comité directeur a pris un temps de réflexion afin de déterminer si les structures actuelles de la

SGB-FSS suffisent pour satisfaire aux exigences de sa mission. Faisant appel à des tiers experts en communication, la SGB-FSS a mis sa position sous la loupe afin de savoir si elle correspond toujours aux souhaits et aux exigences des sourds et malentendants et si elle est comprise par le public. Par la même occasion, une analyse de son activité politique a été effectuée. A la fin du mandat et à la suite des élections de 2012, les lignes directrices devront être réorientées; dès maintenant, il apparaît que la nouvelle stratégie à définir à cette occasion devra être davantage axée sur le domaine politique. Si les quatre points qui constituent ses revendications demeurent valables, il est nécessaire de les redéfinir comme autant d'objectifs politiques, si on veut qu'ils soient réalisés.

Renforcement des structures. L'analyse des contenus stratégiques a soulevé la question de savoir si, avec ses structures actuelles, la SGB-FSS avait une opérationnalité optimale. Habituellement, les organisations, plus particulièrement celles à but non lucratif, entreprennent périodiquement un examen de leurs structures. C'est pour cette raison que la SGB-FSS s'est soumise à un audit sous la conduite d'un service externe. L'application des résultats de cet audit renforcera notre organisation et nous aidera à mieux faire passer notre message politique.

Rapport de la direction

En plus de ses tâches ordinaires de gestion opérationnelle, la direction, en collaboration avec le Comité directeur, a également démarré deux importants projets: un audit destiné à examiner les structures et les procédures organisationnelles et l'élaboration d'un concept de communication pour structurer notre communication politique et renforcer notre position.

Exécution de l'audit. Après une évaluation attentive sous la houlette de la direction lausannoise, la SGB-FSS a chargé la société B'VM, spécialisée dans le conseil en gestion d'organisations, d'effectuer un audit. Après avoir analysé les structures, de même que les actes et les documents officiels de notre fédération, les auditeurs ont interviewé tous les collaborateurs de la SGB-FSS, individuellement ou par petits groupes. Tant les points forts que les points faibles de l'organisation ont été relevés et consignés dans un rapport final qui a été remis au Comité directeur et à la Direction; ce rapport contenait également une série de recommandations destinées à adapter la structure organisationnelle et à rendre plus efficace l'emploi des ressources. Sur le plan stratégique, les auditeurs ont conseillé de laisser une plus ample marge de manœuvre au comité directeur afin qu'il puisse réformer la stratégie opérationnelle, élaborer un document stratégique unique, mais clair et aisément applicable dans les activités d'administration quotidienne. Ils proposent en outre à la SGB-FSS de mettre au point un profil plus marqué, de définir clairement le rôle des membres individuels ou collectifs ainsi que les prestations qui leur sont destinées. Ils conseillent enfin de rechercher activement la collaboration avec d'autres organisations agissant dans le monde de la surdité. Sur le plan opérationnel, ils préconisent la création d'une fonction de direction générale unique, la réorganisation et le renforcement des services de support, la promotion des compétences dans les positions clés et l'élaboration d'un concept pour la communication interne qui se base

sur une culture de l'estime, de la participation des collaborateurs et du bilinguisme (équivalence de la langue des signes et de la langue parlée). La réorganisation sera faite en quatre phases et selon le principe «hâte toi lentement»; en d'autres termes, cette opération prendra du temps. Au terme de cette refonte, la SGB-FSS ne pourra que gagner en force de persuasion.

Représentation des intérêts. La SGB-FSS a formulé en 2010 pour la première fois en public ses quatre revendications demandant l'égalité des chances pour les personnes sourdes et malentendantes en matière d'éducation et d'emploi. Trois de ces quatre revendications sont des objectifs politiques de la SGB-FSS en matière d'éducation et de formation. Afin de promouvoir le succès de ces dernières, le Comité directeur a pris, durant l'été 2011, une importante décision stratégique: la SGB-FSS devra désormais donner davantage de visibilité à ses activités politiques. L'agence spécialisée Scholten Partner GmbH a été mandatée pour analyser l'activité politique menée précédemment par la Fédération et définir un concept pour l'activité politique future. En effet, la SGB-FSS ne pourra réaliser ses objectifs de politique éducationnelle que si elle agit au moment opportun, qu'elle communique de façon claire et ciblée, et qu'elle opère au niveau politique approprié. Dans ce cas spécifique, les autorités politiques cantonales sont des interlocuteurs capitaux. Représenter les intérêts de façon efficace et crédible est une activité qui ne s'improvise pas et qui exige un certain savoir-faire que la SGB-FSS

doit encore acquérir. Son objectif principal demeure la défense des intérêts de tous les sourds et les malentendants, un rôle que la SGB-FSS doit remplir de façon plus ciblée et plus complète. Selon l'avis de plusieurs personnes interrogées, la SGB-FSS serait souvent perçue du public d'entendants comme un organisme excessivement focalisé sur la langue des signes. Selon une première conclusion des auteurs, la SGB-FSS doit communiquer plus activement avec les parents (entendants), mieux utiliser les synergies avec d'autres organisations et soigner les relations avec les centres IC, les médecins ORL et les pédagogues. Par ailleurs, il est essentiel que la SGB-FSS assume une position claire et sans équivoque au sujet du bilinguisme (langue des signes et langue parlée complétée, si nécessaire, par divers moyens auxiliaires), en particulier dans le cadre du débat au sujet de l'intégration scolaire.

Formation d'interprètes en langues des signes. Le manque chronique d'interprètes en langues des signes est un problème épineux qui ne peut être résolu qu'au niveau politique. En Suisse romande surtout, le service d'interprétariat de la Fondation Procom a dû refuser 10 à 20% des demandes. De plus, depuis quelques années, la formation d'interprètes n'est plus assurée en Roman-die. Depuis l'entrée en vigueur en 2008 de la nouvelle péréquation financière, la responsabilité en matière d'éducation revient aux cantons. Toutes les instances sollicitées par la SGB-FSS sont unanimes: la formation d'interprètes en langue des signes est indispensable. Mais personne ne semble vouloir prendre la responsabilité ni se charger de financer cette formation. Une reconnaissance officielle de la profession «interprète en langue des signes» par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) réglerait la question du financement de la formation au niveau national. La SGB-FSS s'engagera tous azimuts pour réaliser cet objectif. Un groupe de travail ad hoc, en collaboration avec le Conseil de la Fondation Procom, ainsi que la Fondation Centre suisse de pédagogie spécialisée, est chargé d'élaborer des propositions dans ce sens.

Les langues de la SGB-FSS. L'audit a constaté que six langues étaient utilisées au sein de la SGB-FSS, soit trois langues des signes et les trois langues nationales parlées. Par voie de conséquence logique, et en raison de la structure nationale de l'organisation, il y a une forte demande de traduction. La traduction a pour but de garantir la compréhension et la diffusion des textes tant à l'intérieur de la SGB-FSS que vers l'extérieur. Le service linguistique, créé en 2011 à partir de ressources préexistantes, a pour tâche d'adapter les textes du point de vue rédactionnel et de les traduire en allemand, en français et en italien, selon le mandat. Un pourcentage de poste de 30% a été accordé pour chaque langue, ainsi que 30% pour la coordination de ce service logistique.

La langue des signes, une sphère d'activité essentielle de la SGB-FSS. Fruit de longues années de travail, le premier dictionnaire en ligne des langues des signes de Suisse a été lancé et présenté au public en avril dernier (www.signsuisse.sgb-fss.ch). Cette plateforme propose aux parents, aux pédagogues et aux autres personnes intéressées un moyen totalement nouveau d'apprendre la langue des signes. Fin 2011, le dictionnaire comptait environ 5 000 signes et autant d'exemples de phrases en allemand, français et italien. Durant l'exercice examiné, le secteur responsable a lancé un avant-projet destiné à mettre en relation la langue des signes (pour l'heure, seule la langue des signes suisse-allemande, DSGS) avec le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). En Suisse, il n'existe pour l'heure aucune procédure standardisée permettant d'évaluer les connaissances en matière de langues des signes. L'avant-projet évalue jusqu'où les contenus des cours de langue des signes peuvent être adaptés à la grille officielle de la CECR. Ce projet sera étendu dans un second temps à la Suisse romande et à la Suisse italienne. Autre projet d'envergure, e-training, prévoit que le contenu des cours de langue des signes soit filmé puis téléchargé avec les textes correspondants sur une plate-forme internet. Ainsi, l'apprentissage de la langue des signes sera toujours possible, indépendamment de l'heure et du lieu où

Rapport de la direction

l'on se trouve. Actuellement, ce système n'est disponible qu'en Romandie et au Tessin. En Suisse alémanique, il est en phase d'élaboration. L'organisation des cours de langue des signes à tous les niveaux fait également partie des compétences du secteur LS. Voici une vue d'ensemble des cours proposés.

Cours de langues des signes: statistique nationale

Cours	Nombre de cours	Total participants
Cours standards 1-6	112	1037
Cours à domicile	17	79
Cours spéciaux/privés	26	76
Cours intensifs pour familles	2	29
Semaine intensive pour professionnels	1	8
Samedi pour enfants	4	32

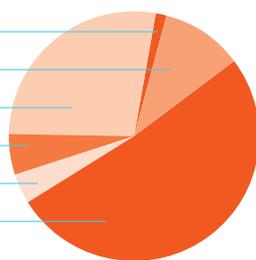
Le département médias joue un rôle décisif dans la communication externe de la Fédération et, grâce à ses contacts avec les médias et à la publication de communiqués de presse très suivis, il contribue largement à sensibiliser le grand public au handicap auditif et aux projets de la SGB-FSS. Durant l'exercice écoulé, le secteur médias a assuré la couverture médiatique de deux grands événements: le congrès mondial des sourds en Afrique du Sud, et notre propre congrès à Montreux. L'année 2011 a aussi été une année de réflexion et de travail conceptuel, qui donnera ses fruits déjà début 2012. La page de couverture commune et la mise en page uniformisée des trois périodiques incarnent parfaitement cette collaboration consolidée au niveau national. En effet, la décision a été prise de structurer le contenu de ces revues en ajoutant au segment commun – composé d'informations, souvent sous forme de dossiers, d'intérêt national – dans les trois langues, un cahier d'informations régionales. Il a également été décidé que, dès 2012, la fréquence passerait à six parutions simultanées par année pour chacune des trois régions linguistiques. Les capacités ainsi libérées

pourront, dès le printemps 2012, être investies dans la production d'une newsletter mensuelle dans les trois langues nationales et, plus tard dans l'année, dans la création et la gestion d'un profil dans les réseaux sociaux (Facebook) afin de mieux toucher le public jeune. Les trois périodiques de la SGB-FSS comptent dans les trois régions linguistiques environ 2 100 abonnés, ce qui se situe dans la ligne des années précédentes. Le site internet www.sgb-fss.ch a fait l'objet de nombreuses visites: 197 121 visites virtuelles pour l'ensemble de l'année 2011, soit 16 426 par mois, ou 540 par jour, et une moyenne de neuf pages feuilletées par visiteur.

Le département de la formation et de l'animation a été fort occupé pendant l'exercice qui nous concerne. En particulier pour la Suisse romande, qui s'est retrouvée avec une importante besogne à accomplir avec l'organisation du Congrès de la SGB-FSS à Montreux. Malgré cela, toutes les autres tâches ont été menées à bien et les nombreuses manifestations, conférences et cours ont pu se dérouler comme prévu; nous citerons en particulier, pour la Romandie, le très populaire Café des Signes. La plupart des conférences qui se sont tenues portaient sur les intérêts et les besoins des communautés locales de sourds. Parmi les propositions, citons les cours de français et de soutien en langue des signes, la mise à disposition d'un écrivain public, ainsi que le conseil juridique – très apprécié – et l'organisation de manifestations culturelles telles que les visites guidées au musée en LS, projections de films et voyages. Le forum des parents sourds a connu un succès particulier, enregistrant plus de cinquante participants. Pour la Suisse alémanique, la mission principale de l'exercice a été la mise en place du projet de régionalisation. Après Zurich, ce fut au tour de la Suisse centrale, la région Berne-Haut Valais ayant connu un temps d'arrêt en raison du départ du responsable du projet. Pour ce qui concerne la formation continue, en Suisse alémanique 12 apprenants ont conclu les modules FSEA 2-5. Au Tessin, 6 personnes ont participé au module FSEA 1, alors qu'en Romandie ils étaient au nombre de 16.

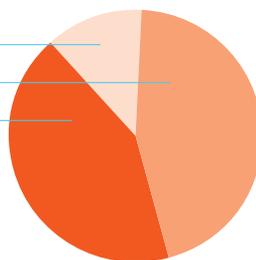
Activités

Cours en bloc	6
Cours d'un jour	50
Services	127
Café des Signes	25
Cours semestriels/annuels	18
Cours ½ journée	238
Total	464



Participants

Proches	651
Sourds/malentendants	2397
Entendants	2261
Total	5309

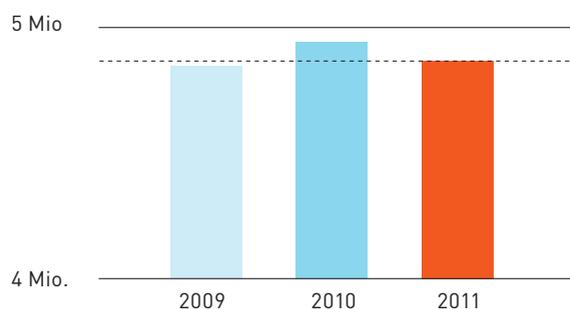


Le département Politique sociale/Service juridique a été particulièrement actif aussi durant l'exercice examiné. En 2011, la SGB-FSS a décidé, d'un commun accord avec d'autres organisations faitières de personnes handicapées, de renoncer à lancer un référendum contre la révision 6 a de l'AI; mais c'est avec d'autant plus de détermination que nous nous battons ensemble contre la révision 6b, que nous considérons comme simplement inadmissible. À cet effet a été constitué un comité référendaire, auquel la SGB-FSS s'est jointe. Notre Fédération, de même que les autres organisations actives dans le domaine de la surdité, n'a pu empêcher la réduction à des montants ridiculement bas, dès juillet 2011, des forfaits prévus pour le remboursement des prothèses appareils auditifs. En revanche, les négociations avec la SRG SSR pour la reconduction du contrat de sous-titrage des émissions télévisées et le recours à des interprètes en LS ont donné des résultats nettement plus positifs. Si la SRG SSR satisfait largement à toutes les prescriptions de la loi, les télévisions locales et privées, qui ne

sont pas tenues au sous-titrage, constituent quant à elles un problème. De même, la réception de sous-titres par internet n'est pas encore possible. Elle fera partie du nouvel accord qui sera finalisé en 2012. En outre, dans le cadre de l'application cantonale de la RPT, la SGB-FSS continue de lutter pour que les offres en matière d'éducation scolaire tiennent compte des élèves sourds. Le service juridique présente des statistiques presque aussi élevées que pour l'exercice précédent: 181 clients ont recouru à l'assistance juridique. Comme pour les années précédentes, la plupart des cas portaient sur des contentieux avec l'AI.

La collecte de fonds a connu quelques changements durant l'exercice 2011. Les mesures conçues durant l'année précédente pour mieux fidéliser les donateurs ont été appliquées et ont porté leurs premiers fruits. Avec un montant de presque 4,9 mio de recettes, nous pouvons nous estimer relativement privilégiés par rapport à d'autres organisations similaires, malgré un recul d'environ CHF 80 000: considérant le contexte économique actuel, on peut définir ce résultat comme un véritable succès. Les donations reçues lors de campagnes d'information ainsi que les dons reçus à la suite d'activités par publipostages et marketing téléphonique ont constitué une solide base financière. Environ 120 000 donateurs et donatrices sont enregistrés dans notre banque de données. Parmi eux, presque la moitié a effectué une donation durant l'exercice 2011. Par contre, nous ressentons encore davantage la pression de la

Comparaison des recettes de dons 2009-2011



concurrence avec les autres organisations dépendantes de donations. Par ailleurs, la surdité n'est pas un handicap visible de prime abord, et est difficile à faire connaître aux donateurs potentiels; ce désavantage a été ressenti surtout lors de la recherche de fonds pour le Congrès 2011. En effet, nombre de refus ont été motivés par la non-urgence

de ce projet. Afin d'obtenir un contrôle efficace des coûts/bénéfices, nous avons commencé à constituer, mi-2011, notre propre banque de données. Elle nous permettra de mieux gérer notre succès dans la collecte de fonds et de suivre les développements en temps réel.

Organes dirigeants

Comité directeur (2009 – 2012)

Président, relations nationales et internationales:

Roland Hermann-Shores (depuis 2006)

Vice-président, service juridique et politique sociale:

Donald Shelton (depuis 2006)

Finances, personnel:

Pascal Lambiel (depuis 2006)

Langue des signes, GS-Media:

Dragana Veljkovic-Ristic (depuis 2006)

Formation, animation:

Lobsang Pangri (depuis 2008)

Médias, relations publiques:

Orazio Lucioni (depuis 2009)

Education:

Monique Aubonney (depuis 2010)

Direction SGB-FSS

SGB-FSS Zurich, Tiziana Rimoldi, ad interim

SGB-FSS Lausanne, Stéphane Faustinelli

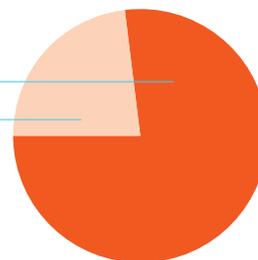
SGB-FSS Lugano, Tiziana Rimoldi

Collaborateurs/collaboratrices Membres collectifs

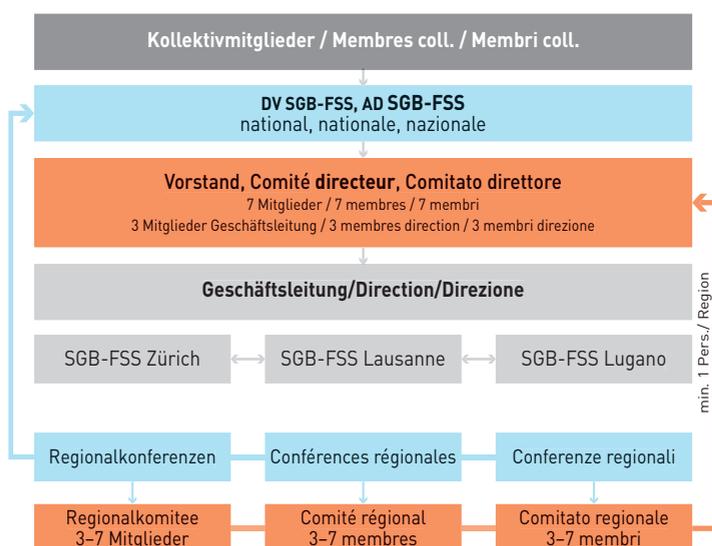
Associations et institutions affiliées: 51

Emploi fixe

Sourds et malentendants	43	2715%
Entendants	13	950%
Total	56	3665%

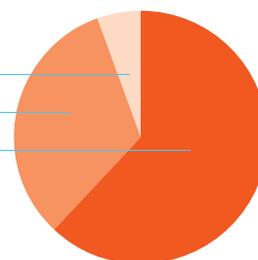


Structure de la SGB-FSS



Statistique heures de travail

Recherche de fonds	3 613 h
Administration	21 807 h
Projets	41 419 h
Total	66 839 h







Thème principal du Congrès national 2011: Intégration – inclusion à l'école, dans la formation et dans le monde professionnel

Toutes les photographies du présent rapport annuel ont été prises lors du Congrès 2011 à Montreux. Le photographe Thomas Burla a su saisir et restituer la diversité des visiteurs et visiteuses et leur participation attentive aux différentes conférences, ateliers et tables rondes.



4^e Congrès de la Fédération suisse des sourds SGB-FSS

Le vendredi 23 septembre s'est ouvert le 4^e congrès de la Fédération Suisse des Sourds avec les interventions d'experts renommés venus tant de Suisse que de l'étranger, et en présence de représentants éminents du monde de la politique. La question de fond a été: Comment améliorer l'intégration/inclusion des personnes sourdes ou malentendantes?

Après des travaux préparatoires qui ont duré près de deux ans, les résultats ont enfin pu être présentés le 23 septembre 2011: peu avant 13 heures, Roland Hermann, président de la SGB-FSS, a ouvert le congrès des sourds de Suisse, qui allait durer deux jours. Pour la première fois, la SGB-FSS a mis sur pied cette importante manifestation en collaboration avec deux organisations partenaires, à savoir l'Association Suisse de Parents d'Enfants Déficiants Auditifs (ASPEDA) et sonos (Association suisse des organisations de sourds et malentendants). À leur tour, leurs présidents respectifs, MM. Tobias Schölly et Bruno Schlegel, ont adressé quelques mots de bienvenue à toutes les personnes présentes. M. Hermann a ensuite chaleureusement souhaité la bienvenue aux visiteurs venus de l'étranger, en particulier à M. Rudolf Sailer, président de la DGB, la Fédération des Sourds d'Allemagne, à Mme Helene Jarmer, présidente de l'ÖGB, la Fédération des Sourds d'Autriche, et députée au Conseil national autrichien, ainsi qu'à M. Adam Kosa, président de sinoz, la Fédération des Sourds de Hongrie, et eurodéputé. Mme Anne-Catherine Lyon, conseillère d'État du Canton du Vaud et cheffe du Département de la formation et de la jeunesse, a ensuite salué l'assemblée et rapidement illustré les efforts d'intégration déployés par son gouvernement. C'est aussi d'intégration qu'a parlé M. Laurent Werlin, syndic de Montreux, qui a brièvement expliqué que 45% de la population de la ville

qu'il représente est allogène et bien intégrée. Le choix du lieu du congrès, le Centre des congrès de Montreux que le Festival de jazz a rendu célèbre dans le monde entier, et situé sur la magnifique Riviera vaudoise, a été sa-

lué de tous. Les personnes qui ont visité les diverses manifestations étaient au nombre de 365, dont 212 sourds et 153 entendants. Les organisateurs ont enregistré un nombre surprenant d'inscriptions pour les stands; ainsi, 35 exposants ont pu présenter leurs produits et leurs services. Les collaborateurs et les collaboratrices de la SGB-FSS ont veillé à ce que tout se passe au mieux pour les visiteurs, cependant qu'un animateur très apprécié a fait la joie des enfants âgés de moins de 12 ans. Au total, 543 personnes ont collaboré à l'organisation du congrès, dont 33 interprètes. Le travail d'interprétariat s'est révélé comme une entreprise d'une envergure véritablement impressionnante: en effet, les interventions étaient traduites non seulement dans les quatre langues des signes (suisse-allemand, français, italien et international) mais aussi dans les trois langues nationales suisses et même en LPC (Cued Speech). FocusFive était responsable de toute la partie technique, veillant à ce que toutes les interventions, en langues des signes et en langues parlées, soient diffusées en direct sur internet.

Les conférences, ateliers et tables rondes ont examiné le thème du Congrès, «Intégration/inclusion – chances et risques à l'école, dans la formation et dans le monde du travail» sous différents points de vue. La recherche de facteurs qui peuvent amener une intégration effective des personnes avec un handicap auditif dans tous les

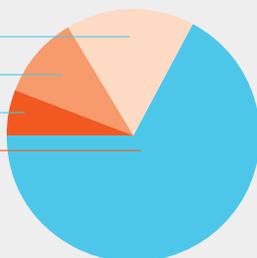


domaines de la vie sociale était au cœur des travaux. Que signifie exactement l'intégration scolaire? Et l'intégration professionnelle? Que cela suppose-t-il? Qu'entend-on par le terme «inclusion»? Les personnes concernées considéraient l'intégration comme un moyen d'atteindre l'égalité, mais parfois aussi comme un risque de perdre son identité; elles craignent ainsi de s'isoler dans le monde des entendants. Il est donc d'autant plus important de savoir quels sont les moyens nécessaires pour favoriser l'intégration scolaire et professionnelle et de réaliser l'inclusion sociale des personnes sourdes. Tant l'intégration que l'inclusion revêtent une importance particulière à l'école primaire, car c'est à ce niveau que sont jetées les bases du futur développement personnel, économique et social de la personne sourde ou malentendante. De ce point de vue, il est particulièrement important d'encourager le bilinguisme tout en préservant l'identité linguistique. Le congrès a examiné en détail ce thème ainsi que des thèmes voisins. Vous trouverez ci-après une sélection des sujets traités.

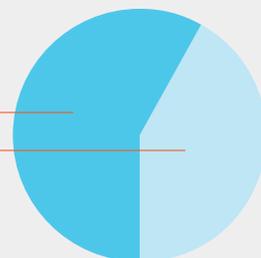


Participants au congrès

Responsables stands	88
Equipe et Comité SGB-FSS	57
Interprètes	33
Visiteurs	365
Total	543



Visiteurs	365
Sourds	212
Entendants	153





La politique est appelée à fournir les instruments nécessaires à l'égalité des chances pour toute personne en situation de handicap.



Intégration/inclusion – une définition des termes.

Mme Patricia Shores Hermann, chargée de cours auprès de la Haute Ecole de Pédagogie Spécialisée de Zurich (HfH), a signé à un public très attentif les différents aspects de l'intégration et de l'inclusion, expliquant tant le sens commun que les différences entre ces deux termes. Le modèle intégratif se base sur une société homogène qui accueille en son sein une minorité spécifique, la laissant jouir des biens communs et participer aux activités collectives. Dans ce cas, l'intégration implique une adaptation à la majorité. En

matière pédagogique, c'est l'intégration visant l'égalité des chances qui est recherchée; autrement dit, on accorde aux élèves handicapés une compensation de leur handicap. Dans le cas des élèves sourds, cet avantage sera, par exemple, la mise à disposition d'interprètes en langue des signes. Alors que l'intégration se base sur la réinsertion de personnes ou de groupes qui étaient jusqu'alors en marge de la société, l'inclusion tend à une société plus hétérogène, où la diversité de l'individu est reconnue au sein de la société elle-même et qui tient compte de la spécificité et des exigences de



chacun. Contrairement à l'intégration, l'inclusion accorde la priorité aux exigences de chaque individu, et non aux mesures à prendre. La pédagogie inclusive considère la population scolaire comme un ensemble dans lequel chaque élève a ses besoins spécifiques, et non comme des groupes d'élèves qui, en raison de leur diversité, doivent être séparés des autres ou scolarisés à part. Nombre de ces besoins sont le fait de la majorité des élèves, et constituent les

exigences communes en matière éducative et scolaire. En outre, selon cette définition, tous les élèves ont des besoins individuels, dont certains exigent, ou pour le moins justifient qu'on mette à disposition des moyens spéciaux ou des méthodes particulières. Les défenseurs de cette approche inclusive estiment que pouvoir fréquenter une école primaire proche de son domicile et qui tient compte des exigences individuelles de chacun fait partie intégrante des droits de l'homme.

La pauvreté causée par le manque de formation. Personnalité très connue au sein de la communauté des sourds d'Irlande, le Dr John Bosco Conama est un universitaire qui effectue des recherches sur la langue des signes, dont il est un ardent défenseur. Dans le cadre d'un programme de lutte contre la pauvreté, il a effectué, entre autres, des études sur la situation économique des sourds. Par la même occasion, il a cherché à donner une définition plus large de la pauvreté; ainsi il a pu constater qu'il ne suffisait pas de mesurer la pauvreté à l'aune des ressources financières plus ou moins disponibles. En fait, les ressources sociales et culturelles doivent

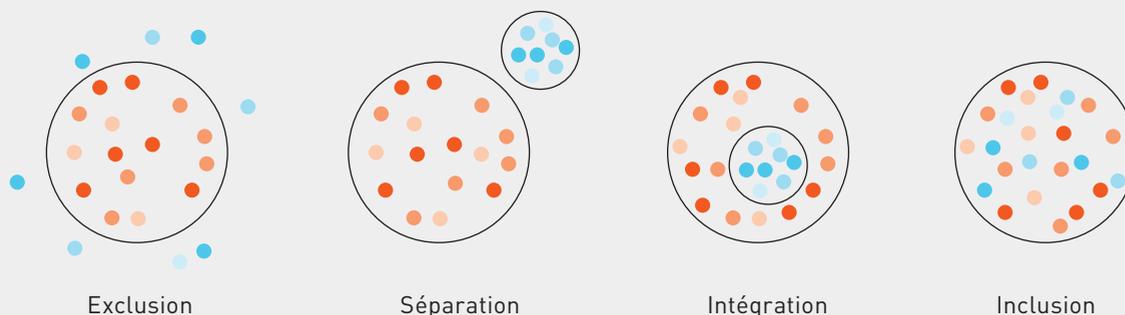
aussi entrer en ligne de compte dans la définition de la pauvreté. Si celles-ci glissent en dessous de la moyenne de référence du standard social, le risque de pauvreté apparaît. En Irlande, la plupart des enfants sourds ne reçoivent qu'un enseignement oral. Comme ils n'arrivent à comprendre qu'à peu près la moitié de ce qui leur est enseigné à l'école, ils terminent leur scolarité avec les qualifications minimales, ce qui ne leur donne guère de chances de s'intégrer dans le marché du travail. Les experts irlandais ont considéré que la reconnaissance officielle et la diffusion de la langue des signes irlandaises constituaient un outil efficace. Malgré cela, les sourds irlandais connaissent un taux de chômage extraordinairement élevé, soit 30%; l'accès aux écoles supérieures reste lui aussi difficile, dès lors que le financement pour les interprètes en langue des signes n'est pas assuré. Les jeunes adultes dont la formation est insuffisante, et la plupart du temps interrompue, ont généralement accès uniquement à des professions très humbles, lorsqu'ils ne restent pas simplement désœuvrés.

La communication et la tolérance engendrent la reconnaissance des droits égaux et le respect mutuel.



La Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. La Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées repose sur la constatation que ces dernières, en dépit des divers instruments de protection des droits humains, continuent à travers le monde à rencontrer fréquemment des obstacles qui leur empêchent de participer de plein droit à la société, ou subissent des atteintes à leurs droits humains. Les personnes en situation de handicap ont été amplement associées à l'élaboration du texte de la convention. C'est pourquoi elle peut être considérée sans autre comme la convention des personnes concernées, et non la conven-

Illustration graphique des différentes approches.



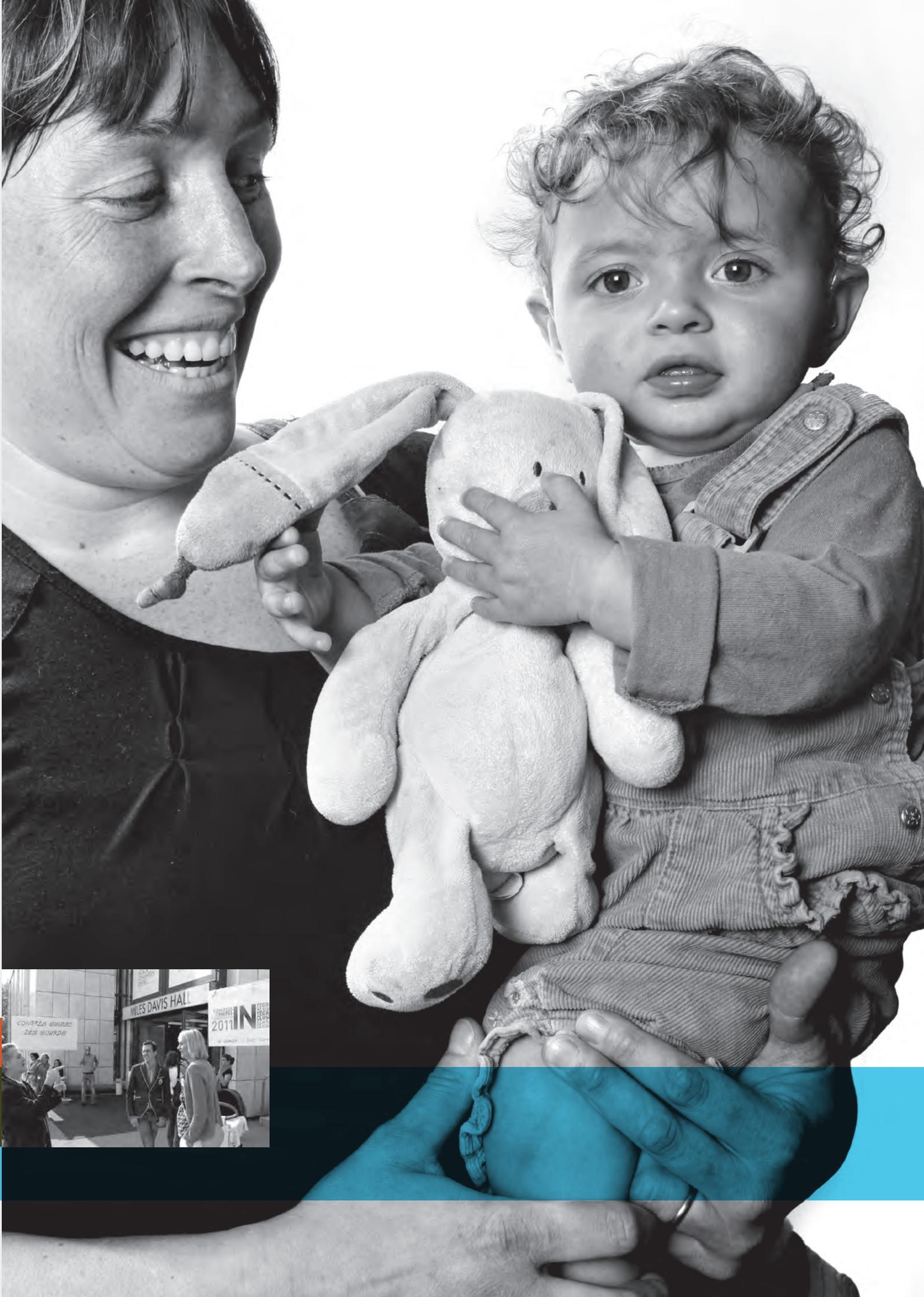
tion pour handicapées. À travers ses prescriptions très détaillées, la Convention engage les États signataires à prendre des mesures en faveur des personnes handicapées afin que celles-ci puissent jouir pleinement de leurs droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. Le Dr Adam Kosa est un eurodéputé hongrois et un défenseur inconditionnel de cette convention. Dans son exposé, il explique qu'en Europe, 30 à 40% des personnes en situation de handicap sont sans emploi, et que 37% d'entre elles n'ont aucune formation, alors que 32% ont terminé leur formation. L'UE s'est fixé comme objectif d'atteindre un taux d'occupation de 75% d'ici 2020. Dans ce but, elle a lancé un projet d'action et de subventions très onéreux destiné à encourager une meilleure formation scolaire et professionnelle des personnes handicapées afin de leur ouvrir la voie à un apprentissage tout au long de la vie. Parallèlement, selon le Dr Kosa, une opération de sensibilisation et de consultation serait également en cours, laquelle comprend différentes organisations non gouvernementales, organisations régionales de personnes handicapées, associations de parents, ainsi que des petites et moyennes entreprises (PME). L'UE a exhorté ses États membres à reconnaître officiellement leurs langues des signes respectives. En ce qui concerne les employeurs, deux mesures sont préconisées: le devoir d'adapter les postes de travail aux candidats en situation de handicap, et l'in-

roduction de quotas de handicapés dans les entreprises. Est-ce peut-être pour cette raison que la Suisse n'a pas encore ratifié la convention de l'ONU? Carlo Wolfisberg, professeur à la HfH de Zurich, et Tarek Naguib, juriste chez Égalité Handicap, estiment que la ratification de la convention de l'ONU par le Parlement suisse est souhaitable, mais n'est pas indispensable. Selon eux en effet, il ne faut pas trop attendre de l'adhésion à cette convention, car en Suisse les droits humains sont un concept bien établi depuis longtemps. Ils pensent que la Convention n'apporterait pas de grands changements à la situation actuelle en Suisse, car nombre des problèmes qu'elle traite sont déjà régis par la loi de notre pays. En revanche, ils entrevoient une possibilité d'amélioration dans l'imposition du droit au travail au niveau national.

La SGB-FSS, pour sa part, s'engage avec ardeur pour la ratification de la convention de l'ONU.

Les nombreuses conférences, les débats et les échanges d'expériences personnelles ont tous mis en évidence le lien entre l'accès facilité à la formation et le niveau de participation à la vie sociale. Cette constatation n'a fait que renforcer encore la SGB-FSS dans sa conviction de faire de ses quatre revendications pour obtenir l'égalité des droits le cheval de bataille de son engagement politique de ces prochaines années.





Parmi nos projets: Cours à domicile en la langue des signes pour enfants sourds

La naissance d'un enfant sourd ou gravement malentendant annonce, pour les parents, un avenir lourd d'inconnues. Les solutions

proposées par la médecine visent, dès le plus jeune âge, le remplacement tout au moins partiel de la fonction auditive manquante à l'aide d'implants ou d'autres remèdes techniques, alors que les aspects psychosociaux liés à la surdité sont souvent négligés dans cette phase de la vie.

Durant les deux premières années de l'enfance, la communication entre les parents et l'enfant est principalement non verbale. Et c'est à partir de cette première langue commune que se développent les capacités cognitives et linguistiques de l'enfant. Puis, vers la deuxième ou troisième année, les premières bases de connaissances linguistiques apparaissent pour établir l'apprentissage de la langue. La Fédération Suisse des Sourds SGB-FSS estime indispensable un apprentissage parallèle de la langue des signes et de la langue parlée, et ce, dès le plus jeune âge. Dans un environnement bilingue (les milieux entendants aussi bien que les compagnons sourds à l'école ou au sein de la famille), les enfants sourds et malentendants apprennent à s'exprimer de façon adéquate à leur âge et à formuler leurs besoins.

L'acquisition de la langue est une des conditions indispensables pour un développement harmonieux des capacités cognitives et émotionnelles de tout enfant. Mais comment communique un enfant sourd avec son entourage immédiat? La SGB-FSS propose des cours à domicile gratuits en langue des signes afin que les membres d'une famille concernée trouvent un langage commun.

Dans ce but, la SGB-FSS offre des cours à domicile aux enfants sourds et à leurs familles. Avec la collaboration d'un enseignant sourd qui a bénéficié d'une formation adéquate en langue des signes, l'enfant pourra apprendre une langue familiale adaptée aux exigences de communication de l'enfant et de son environnement. Nos efforts sont étayés par des essais menés sur le long terme et les expériences positives réalisées dans les autres pays d'Europe qui encouragent l'apprentissage de la langue des signes dès la plus tendre enfance.

Objectifs des cours à domicile en langue des signes:

- découvrir et apprendre ensemble une forme de communication
- établir des liens entre les modes de communication de la langue des signes et de la langue parlée, au lieu de cloisonner ces deux mondes linguistiques
- permettre aux enfants sourds de s'identifier à un adulte sourd
- créer un environnement agréable et ludique dans l'apprentissage de la langue des signes.



Durée des cours de langue des signes à domicile: Généralement, 10 leçons d'une durée de 90 minutes chacune au domicile de la famille concernée.

Matériel didactique: Les enseignants de langue des signes disposent, en plus d'un concept d'enseignement détaillé, d'une panoplie complète de matériel didactique afin de dispenser leur enseignement de façon efficace et variée. Dans ce but, la SGB-FSS a développé un programme d'e-learning adapté aux plus petits composé de contes, poèmes, dialogues, d'un vocabulaire et de jeux interactifs. Les applications sont conçues pour trois classes d'âge: de 0 à 3 ans, de 3 à 7 et de 7 à 12 ans, pour le moment, en français et en italien uniquement. La version en allemand sera disponible dès 2012.

La SGB-FSS élabore le contenu et les modalités du matériel d'enseignement au niveau national. Sur le

plan régional, la SGB-FSS établit et assure le suivi des contacts avec les familles concernées et le réseau local des services sociaux, soutient les enseignants, tout en demeurant disponible pour répondre aux demandes, observations et suggestions de tout genre.

Coût: Dans les années précédentes, une somme allant jusqu' à CHF 450 était demandée aux familles concernées à titre de participation aux frais qu'entraînent ces cours. Par esprit de cohérence avec notre propre revendication de cours de langue des signes gratuits pour les parents d'enfants sourds, nous avons décidé de renoncer à cette participation et de les proposer également à titre gracieux. Ces cours représentent pour la SGB-FSS une dépense annuelle d'environ CHF 40 000 pour les trois régions linguistiques. La SGB-FSS lancera une recherche des fonds spécialement destinée au financement des cours à domicile.

Bilan au 31 décembre

	2011 · CHF	2010 · CHF
Actifs		
Actifs circulants		
Liquidités	915 606,58	674 574,00
Placements	8 680 621,00	9 802 509,00
Créances	125 337,16	153 438,82
Stocks	46 100,00	47 100,00
Comptes de régularisation de l'actif envers des tiers	279 370,20	184 338,26
Total actifs circulants	10 047 034,94	10 861 960,08
Actifs immobilisés		
Immobilisations financières	13 350,00	13 350,00
Immobilisations corporelles	149 200,00	95 200,00
Total actifs immobilisés	162 550,00	108 550,00
TOTAL ACTIFS	10 209 584,94	10 970 510,08
Passifs		
Fonds étrangers à court terme		
Engagements	801 334,85	263 096,44
Comptes de régularisation du passif envers des tiers	242 293,09	406 007,32
Total fonds étrangers à court terme	1 043 627,94	669 103,76
Fonds (attribués)	209 585,34	311 011,42
Capital de l'organisation		
Capital propre réalisé	1 443 701,89	1 618 986,10
Fonds libres	8 055 809,61	8 546 693,01
Résultat de l'exercice	-543 139,84	-175 284,21
Total capital de l'organisation	8 956 371,66	9 990 394,90
TOTAL PASSIFS	10 209 584,94	10 970 510,08

EXPLICATIONS DU BILAN AU 31 DÉCEMBRE	2011 · CHF	%	2010 · CHF	%
Titres				
Placements à court terme	70 849,00	0,8	0,00	0,0
Obligations et similaires	6 764 934,00	77,9	7 643 016,00	78,0
Actions et similaires	1 844 838,00	21,3	2 159 493,00	22,0
Total	8 680 621,00	100,0	9 802 509,00	100,0
Immobilisations financières				
Bons de particip. Sté coopérat. Fontana Passugg	11 000,00	82,4	11 000,00	82,4
Bons de particip. Sté coop. Gehörtlosenhilfe Zürich	100,00	0,7	100,00	0,7
Bons de particip. Sté coopérative GHE-CES Wald	2 250,00	16,9	2 250,00	16,9
Total	13 350,00	100,0	13 350,00	100,0

Compte sur la variation du capital au 31 décembre

	2010 · CHF	Constitution CHF	Dissolution CHF	2011 · CHF
Moyens de financement propre				
- Capital libre de l'exercice	1 443 701,89	-	-543 139,84	900 562,05
Fonds libres Suisse alémanique				
- Fonds projet régionalisation	74 000,00	-	-74 000,00	-
Fonds libres Suisse Romande				
- Fonds Projet Média	16 883,40	-	-16 883,40	-
Fonds libres suisses				
- Fonds du personnel	800 000,00	-	-100 000,00	700 000,00
- Fonds langue des signes	500 000,00	-	-100 000,00	400 000,00
- Fonds Sound of Silence	200 000,00	-	-200 000,00	-
- Fonds Legs Huguenin	6 955 809,61	-	-	6 955 809,61
- Résultat annuel	-	543 139,84	-543 139,84	-
Capital de l'organisation	9 990 394,90	543 139,84	-1 577 163,08	8 956 371,66
Moyens de capital lié				
Fonds Suisse romande				
- Fonds LoRo E-Learning LSF	189 742,70	-	-105 926,90	83 815,80
- Fonds soutien aux organisations	6 764,10	-	-451,90	6 312,20
- Fonds Formation ILS	7 352,00	-	-	7 352,00
- Fonds de réserve pr cours GE (CRAL)	1 288,75	-	-48,00	1 240,75
- Fonds de réserve Cafétéria (CRAL)	42 107,60	-	-82,30	42 025,30
- Fonds Centre Jeunes Sourds (CJS)	33 799,64	-	-	33 799,64
- Fonds Petit-Saconnex pr projets GE	-	10 000,00	-1 328,40	8 671,60
Fonds suisses				
- Fonds «Voir pour comprendre»	29 956,63	-	-3 588,58	26 368,05
Fonds à utilisation affectée	311 011,42	10 000,00	-111 426,08	209 585,34

TABEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE	2011 · CHF	2010 · CHF
Résultats avant modifications des fonds	-1 034 023,24	-249 568,71
Amortissements immobilisations corporelles	97 323,80	62 004,94
Variation créances	28 101,66	4 250,95
Variation stocks	1 000,00	-6 400,00
Variation comptes de régularisation de l'actif	-95 031,94	31 647,36
Variation des engagements financiers à court terme	538 238,41	45 353,75
Variation comptes de régularisation du passif	-163 714,23	-64 478,65
Variation résultats sans incidence sur le flux de fonds	513 261,10	182 406,51
Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	-114 844,44	5 216,15
Désinvestissements/Investissements placements	608 626,90	-212 459,51
Investissements Immobilisations corporelles	-151 323,80	-107 302,94
Flux financiers provenant de l'activité d'investissement	457 303,10	-319 762,45
Variation de fonds liés	-101 426,08	-141 499,65
Flux financiers provenant de l'activité de financement	-101 426,08	-141 499,65
Variation des disponibilités	241 032,58	-456 045,95
Existant initial liquidité au 1 ^{er} janvier	674 574,00	1 130 619,95
Existant final liquidité au 31 décembre	915 606,58	674 574,00

Compte de pertes et profits au 31 décembre

	2011 · CHF	2010 · CHF
Produits		
Produits recherche de fonds		
Dons	4 887 900,31	4 965 295,51
Legs	33 535,67	65 742,90
Contributions de fondations	209 995,89	305 523,05
Cotisations des membres	35 670,00	36 590,00
Total produits recherche de fonds	5 167 101,87	5 373 151,46
Produits des prestations de services		
Subventions	2 805 339,00	2 682 697,11
Produits des prestations de services	897 273,81	819 865,06
Abonnements	90 228,77	80 627,33
Produits du matériel	47 314,42	195 041,04
Total produits des prestations de services	3 840 156,00	3 778 230,54
TOTAL PRODUITS	9 007 257,87	9 151 382,00
Charges		
Charges directes recherche de fonds		
Collectes	-1 194 791,09	-1 134 181,71
Frais de port collectes	-77 654,90	-88 611,65
Frais bancaires collectes	-9 382,90	-9 284,10
Total charges directes recherche de fonds	-1 281 828,89	-1 232 077,46
Charges directes des prestations de services		
Contrats de sous-prestations	-301 526,45	-330 768,25
Charges prestations de services	-2 218 050,15	-2 532 070,77
Contributions à d'autres organisations	-447 162,60	-421 476,70
Charges du matériel	-20 043,59	-35 077,85
Total charges directes des prestations de services	-2 986 782,79	-3 319 393,57
Charges d'exploitation		
Frais de personnel	-4 253 826,86	-3 846 541,77
Frais de déplacements et représentation	-228 987,06	-188 980,51
Loyer commercial	-269 977,40	-223 475,60
Entretien, réparations, remplacement	-14 301,48	-184 735,16
Assurances, redevances, taxes	-21 207,62	-18 064,55
Charges administration et informatique	-472 130,90	-309 675,58
Publicité, relations publiques	-2 964,85	-9 195,95
Pertes sur créances	-2 085,05	-1 850,53
Amortissements immobilisations	-97 323,80	-62 004,94
Total charges d'exploitation	-5 362 805,02	-4 844 524,59
TOTAL CHARGES	-9 631 416,70	-9 395 995,62

	2011 · CHF	2010 · CHF
RESULTAT INTERMEDIAIRE 1	-624 158,83	-244 613,62
Résultat financier		
Produits financiers	198 313,39	226 010,65
Charges financières	-611 169,05	-296 196,14
Total résultat financier	-412 855,66	-70 185,49
Produits extraordinaires	2 991,25	65 230,40
RESULTAT INTERMEDIAIRE 2	-1 034 023,24	-249 568,71
Résultat fonds		
Dissolutions fonds attribués	10 000,00	15 514,29
Affectations fonds attribués	-111 426,08	-157 013,94
Total résultat fonds	-101 426,08	-141 499,65
RESULTAT DE L'EXERCICE 1	-1 135 449,32	-391 068,36
Attributions		
Variations fonds attribués	101 426,08	141 499,65
Variations fonds libres	490 883,40	74 284,50
RESULTAT DE L'EXERCICE 2	-543 139,84	-175 284,21

Annexe au 31 décembre 2011

Présentation des comptes. La présentation des comptes consolidés de l'année 2011 y compris les chiffres de l'année précédente est conforme aux Swiss GAAP RPC fondamentales (1–6) et Swiss GAAP RPC 21. Les conditions imposées par la fondation ZEWO ont été respectées.

Principes d'évaluation et d'établissement du bilan. Figurent au bilan les acquisitions à long terme et qui dépassent un montant de CHF 10 000.00. L'amortissement se fait sur la base d'une évaluation prudente de leur durée d'utilisation.

Titres. Les placements de la fortune en titres se basent sur le règlement de placements de nov. 2010. Les limites des placements se conforment à celles définies dans l'OPP2. La ZKB (Banque cantonale zurichoise) est mandatée pour la gestion de fortune et ainsi responsable pour le choix des titres.

Système de comptabilisation. Depuis 2007, la clé de répartition des coûts des stands d'actions et des mailings est la suivante: 50% comme charge d'actions de collectes et 50% comme charges de relations publiques. Les charges relations publiques figurent sous les charges directes des prestations correspondant aux buts définis dans les statuts de la SGB-FSS.

Valeur assurance incendie des immobilisations corporelles. Marchandises, installations, appareils, machines .
2011: CHF 800 000.00
2010: CHF 800 000.00

Indemnités des membres du comité directeur. Les frais effectifs selon le règlement des frais du 01.01.2011 et les honoraires pour les cours de langue des signes sont remboursés aux membres du comité directeur.

	2011 · CHF	2010 · CHF
Roland Hermann (président)		
Frais	2 713.50	3 977.94
Autres membres du comité directeur		
Frais	6 716.80	8 726.75
Honoraires	34 590.35	26 649.60

Organisations proches. Membres collectifs.

Transactions avec organisations proches. La SGB-FSS réalise des prestations pour l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Elles sont définies dans le contrat de prestations. Certaines de ces prestations sont fournies par les membres collectifs Stiftung Treffpunkt der Gehörlosen Zürich (TdG) et FOCUSFIVE (télévision par internet). Ces prestations sont définies dans un sous-contrat de prestations.

La SGB-FSS accorde un soutien financier aux projets de divers petits membres collectifs.

La SGB-FSS distribue une partie des recettes de la recherche de fonds à ses membres collectifs Stiftung Treffpunkt der Gehörlosen Zürich (TdG), Zürcher Fürsorgeverein für Gehörlose (service social), Gehörlosen-Fürsorgeverein der Region Basel (service social), Procom (Fondation d'aide à la communication pour sourds) et FOCUSFIVE (télévision par internet). Les prestations sont définies dans un contrat de prestations.

DETAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION 2011

	Charges de projets	Charges admin.	Recherche de fonds	Total selon PROSPREH
Frais de personnel *	2 635 999,81	1 387 870,82	229 956,23	4 253 826,86
Frais de représentat. *	141 898,08	74 710,25	12 378,74	228 987,06
Frais des locaux *	167 298,86	88 083,92	14 594,62	269 977,40
Entretien	0,00	14 301,48	0,00	14 301,48
Assurances	0,00	21 207,62	0,00	21 207,62
Administration	0,00	472 130,90	0,00	472 130,90
Relation publ.	0,00	2 964,85	0,00	2 964,85
Pertes sur créances	0,00	2 085,05	0,00	2 085,05
Amortissements	0,00	97 323,80	0,00	97 323,80
Charges directes comptabilité financière	2 986 782,79	0,00	1 281 828,89	4 268 611,68
Total	5 931 979,53	2 160 678,69	1 538 758,48	9 631 416,70

* Répartition selon la saisies des heures

Rapport de révision

L'organe de révision OBT AG a examiné la comptabilité et les comptes annuels de la Fédération Suisse des Sourds SGB-FSS pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Il confirme que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la Swiss GAAP RPC. Par ailleurs, il confirme que la comptabilité et les comptes annuels sont

conformes aussi bien à la législation suisse qu'aux aux statuts et aux directives ZEWO.

Le rapport de révision détaillé peut être téléchargé sur notre site www.sgb-fss.ch. Aux personnes intéressées, nous l'envoyons volontiers gratuitement par poste, sur demande avec le rapport annuel 2011.

Soutien de projets

Zürich	CHF		
Allgemein		Stiftung für das behinderte Kind, Zürich	2 000,00
Binares Stiftung, Vaduz	5 000,00	Congrès à Montreux	
UDY-Camp		Fondation Casino Barrière, Montreux	5 000,00
Fondation Hans Wilsdorf, Carouge	446,45	Fondation Ernest Matthey, Pully	1 000,00
Lehrgang AGSA		Max Bircher Stiftung, Zürich	10 000,00
Aenggi-Stiftung, Bern	10 000,00	Peter Stephan, Kloten	500,00
Geschwister-Roos-Fonds, Bern	10 000,00	Privatbank IHAG, Zürich	500,00
Mobilitätskurse für Senioren		René & Susanne Braginsky-Stiftung, Zürich	1 000,00
GGG Stiftung für das Gesundheitswesen, Basel	2 400,00	Rosmarie & Armin Däster-Schild Stiftung, Grenchen	2 000,00
Projekt Region Nordwestschweiz NWS		Cours de français	
Aargauischer Verein für Gehörlosenhilfe, Baden	1 000,00	Stiftung Denk an mich, Basel	8 830,10
Evang. Ref. Landeskirche Aarau	250,00	Cours FSEA	
Gehörlosen Sportclub Aarau	200,00	Stiftung Denk an mich, Basel	4 560,00
Gehörlosen Sporting Olten	200,00	Formation enseignants	
Gehörlosen Sportverein beider Basel	200,00	Stiftung Denk an mich, Basel	720,00
Gehörlosen-Fürsorgeverein d. Region Basel	1 000,00	Joël Chalude, divers films	
Gehörlosen Verein Aargau	200,00	Stiftung Denk an mich, Basel	975,00
Gehörlosen-Verein Basel	300,00	Journée parents sourds	
Gehörlosen Verein Solothurn	200,00	Stiftung Denk an mich, Basel	2 032,90
Röm. Kath. Landeskirche Aarau	250,00	Projets dans le canton de Genève	
Solothurner Verein für Gehörlosenhilfe	200,00	Association des intérêts du Petit-Saconnex, Genève	10 000,00
Techkob Beat Koller, MuttENZ	200,00	Projets Chance (sensibilisation)	
Visuelle Kultur, Basel	500,00	Eugénie Baur-Duret, Genève	1 000,00
Projekt Region Ostschweiz-Liechtenstein		Projets Muséum	
Bündner Gehörlosenverein, Chur	2 000,00	Eugénie Baur-Duret, Genève	1 000,00
Bündner Hilfsverein für Gehörlose, Chur	6 000,00	Soirée théâtre à Prangins	
Evang. - Ref. Pfarramt für Gehörlose, St. Gallen	300,00	Stiftung Denk an mich, Basel	1 125,00
Gehörlosen Club St. Gallen	1 000,00	Voyage à Lyon	
Gehörlosen Kultur Verein Liechtenstein	6 000,00	Stiftung Denk an mich, Basel	309,95
Gehörlosenverein Berghaus Tristel Elm/Glarus	200,00		
Gesellschaft der Gehörlosen Schaffhausen	1 000,00	Lugano	CHF
Kath. Gehörlosenseelsorge, St. Gallen	200,00	Corsi a domicilio	
Thurgauer Gehörlosenverein, Frauenfeld	300,00	Fondazione Filantropica Danilo e Luca Fossati, Massagno	7 000,00
		Lingua dei segni per famiglie	
Lausanne	CHF	Fondazione Lucchini, Lugano	15 000,00
Généraux		Progetto Chance (sensibilizzazione)	
Fondation Coromandel, Genève	10 000,00	FTIA, Giubiasco	600,00
SVUP, Le Mont	1 500,00	Progetto integrazione scolastica	
Camp Junior'94		Fondazione Lucchini, Lugano	15 000,00
Stiftung Denk an mich, Basel	4 256,00	Corso FSEA	
Jean-Jacques Zbinden SA, Genève	500,00	Fondazione Bagutti	4 500,00
Camp à Lisbonne pour Jeunes		Progetto animazione	
Fondation en faveur des jeunes atteints de surdit�, Genève	1 000,00	Repubb. Canton TI	5 000,00
Stiftung Denk an mich, Basel	3 260,00	Corsi a domicilio	
		Repubb. Canton TI	3 000,00

Relations

Affiliation

AGILE Behinderten-Selbsthilfe Schweiz/Entraide Suisse
Handicap/Aiuto Reciproco Svizzero Andicap
DOK Dachorganisationenkonferenz der privaten Behindertenhilfe/Conférence des organisations faïtières de l'aide privée aux handicapés
EUD European Union of the Deaf
WFD Word Federation of the Deaf

Collaboration

AGM (Association genevoise des malentendants)
Association romande des interprètes de langue des signes ARILS
Association ZigZart (fête de la Musique)
ATIDU Associazione Ticinese Deboli D'udito
Beratungsstellen für Gehörlose Basel, Bern, Luzern, St. Gallen, Zürich, Olten, Schaffhausen
Berufsschule für Hörgeschädigte
berufsvereinigung gebärdensprach-dolmetscherInnen bgd
Cafés et restaurants de Suisse romande
Centro per persone audiolesi
Conférence intercantonale de l'instruction publique (CIIP)
Directions des écoles pour enfants sourds de Lausanne, Genève, Fribourg et Sion
EB Zürich
EBGB/BFEH/UFPD Eidgenössisches Büro für die Gleichstellung von Menschen mit Behinderungen/Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées/Ufficio federale per le pari opportunità delle persone con disabilità
FOCUSFIVE TV
Fondation genevoise des organisations des personnes handicapées
Fontana Passugg

forum écoute, Fondation romande des malentendants
FTIA Federazione Ticinese Integrazione Andicap
Gehörlosendorf Stiftung Schloss Turbenthal
Höhere Fachschule für Sozialpädagogik Luzern HSL
Intégration Handicap, Schweizerische Arbeitsgemeinschaft zur Eingliederung Behinderter/Fédération suisse pour l'intégration des handicapés
Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik Zürich HfH
Landenhof Zentrum und schweizerische Schule für Schwerhörige
Les Services sociaux de Pro Infirmis romands, Eméra et AGM
Musée d'Arts et d'Histoire, Genève
Ökumenische Jugendarbeit ZH/AG
Österreichischer Gehörlosenbund
pro audito schweiz
PROCOM Stiftung Kommunikationshilfen für Hörgeschädigte
Relais Surdité du canton de Genève
SAI Service d'aide à l'intégration (Fondation A Capella)
Sekundarschule für Gehörlose Zürich
SGSV-FSSS Schweiz. Gehörlosen Sportverband/Fédération sportive des sourds de Suisse/Federazione sportiva dei sordi della Svizzera
sichtbar GEHÖRLOSE Zürich
SONOS Schweizerischer Verband für Gehörlosen- und Hörgeschädigten-Organisationen
SVEHK/ASPEDA/ASGA Schweizerische Vereinigung Eltern hörgeschädigter Kinder/Association Suisse de Parents d'Enfants Déficients Auditifs/Associazione Svizzera Genitori Bambini Audiolesi
topdix
Ville de Genève (département de la culture)
Zentrum für Gehör und Sprache Zürich

Membres collectifs

Zürich

Aargauischer Verein für Gehörlosenhilfe
Bernischer Verein für Gehörlosenhilfe
Bündner Gehörlosenverein
Bündner Hilfsverein für Gehörlose
Christliche Gehörlosen Gemeinschaft der Schweiz
FOVUSFIVE Web TV
Gehörlosen Kultur Verein Liechtenstein
Gehörlosen- und Sportverein Zürich
Gehörlosenclub St. Gallen Sport & Kultur
Gehörlosen-Fürsorgeverein der Region Basel
Gehörlosen Sportclub Aarau
Gehörlosen-Verein Basel
Gehörlosenverein Berghaus Tristel Elm/Glarus
Gehörlosenverein Bern
Gehörlosen Verein Solothurn
Genossenschaft Fontana Passugg
Gesellschaft der Gehörlosen Schaffhausen
Heilpädagogisches Zentrum Hohenrain
Interessengemeinschaft Gehörlose, Hör- und Sprachbehinderte der Kantone Bern und Freiburg
Innerschweizer Gehörlosen- und Sportverein Luzern
MUX Verein für Musik und Gebärdensprache
procom Kommunikationshilfen für Hörgeschädigte
Schweizerischer Schachverband für Hörbehinderte
Schweizerische Ökumenische Arbeitsgemeinschaft für Gehörlosen- und Schwerhörigenseelsorge
SEK3 Angebote für Gehörlose und Scherhörige
Stiftung Hirzelheim
Stiftung Schloss Turbenthal
Stiftung Treffpunkt der Gehörlosen
Stiftung Uetendorfberg
Taubblinden-Beratung SZB
Thurgauer Gehörlosenverein
Verein zur Unterstützung der Gebärdensprache
Visuelle Kultur
Zürcher Fürsorgeverein für Gehörlose

Lausanne

Association des Sourds d'Yverdon et Environs
Association des Sourds Vaudois
Association Dico LSF de Suisse Romande
Association Fribourgeoise de langue des Signes
Association Suisse Romande de la langue des signes
Fondation Atelier Effata
Fondation Jeanne Kunkler
Gersam
Goedards
Société des Sourds de Fribourg
Société des Sourds de Genève
Société des Sourds de Neuchâtel
Société des Sourds du Jura
Société des Sourds du Valais
Vidéo Sourds Romands

Lugano

Gruppo Audiolesi Bellinzona
Società Silenziosa Ticinese dei Sordi

Impressum

Graphique: designport.ch
Rédaction: Antonia D'Orio, SGB-FSS
Photos: Thomas Burla





SGB-FSS
Fédération Suisse
des Sourds

Avenue de Provence 16 1007 Lausanne
Téléphone 021 625 65 55 Téléfax 021 625 65 57
info-f@sgb-fss.ch
www.sgb-fss.ch

